

Image not found or type unknown



Exploitation commerciale d'une recette de cuisine

Par **Martin**, le **16/05/2010** à **16:20**

Bonjour à tous,
Ma question est la suivante :
Peut on exploiter commercialement, dans le cadre d'une activité de restauration, les recettes d'un livre de recettes et/ou les recettes diffusées sur internet ?
En vous remerciant par avance pour vos réponses,
Martin